

Journal de la CGT du Ministère des Armées et des Sociétés et Établissements Fédérés à la FNTE pour les fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'état, salariés en convention collective et retraités

BUDGET 2022

**« Considérable,
historique
et nécessaire »**

mais pour qui ?

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

■ Édito

Le 5 octobre dernier, journée nationale d'action interprofessionnelle à l'appel de la CGT, de FO, de FSU, solidaires et d'organisations de jeunesse, fut l'occasion de déconfiner nos revendications sur les questions d'emploi, de salaire, de retraite et de service public.

Nous assistons donc à une rentrée offensive avec plus de 160 000 manifestants présents



dans les 200 rassemblements organisés dans tout le pays et ceci après la mobilisation du 1er octobre où les retraités étaient dans la rue pour revendiquer une augmentation de leur pension et des conditions de vie.

Il est nécessaire que nous retrouvions rapidement le chemin de la mobilisation face à un patronat et un gouvernement résolument à l'offensive et à des mauvais coups qui recommencent à tomber : application progressive de l'assurance chômage depuis le 1er octobre et cela malgré les démarches juridiques initiées par plusieurs organisations syndicales ; augmentation folle du prix du carburant, du gaz, de l'électricité ; surenchères d'annonces concernant une future réforme des retraites.

L'augmentation du pouvoir d'achat est un sujet essentiel de préoccupation des actifs et des retraités et il ne peut pas se limiter à du saupoudrage comme la prime énergie, l'annonce d'un bouclier énergétique, le coup de pouce au SMIC. C'est le moment de revendiquer et de gagner des augmentations générales de salaire pour toutes et tous.

Le 5 octobre constitue une première action d'un processus de mobilisation à construire collectivement pour imposer le dégel du point d'indice, le rétablissement des bordereaux de salaire sur la métallurgie parisienne, le 13ème mois pour Naval Group, revendication portée devant le siège du groupe le 23 septembre dernier par les salariés de l'ensemble des sites. Une meilleure répartition des richesses est clairement posée au moment de la présentation du budget de la défense 2022 en augmentation de 1,7 milliard d'euros.

La vie revendicative reprend son cours et c'est une bonne chose. La période de crise sanitaire subie depuis plus de 18 mois semble derrière nous, même s'il faut rester vigilant. De nombreux congrès de syndicats se tiennent actuellement, dont celui de la fédération qui se déroulera du 29 novembre au 2 décembre au siège de Montreuil et déterminera la feuille de route pour le prochain mandat avec une direction renouvelée.

Stéphane RIOU

■ Sommaire

Page 2 : Édito

Page 3 : Actualité revendicative

- Une rentrée offensive

Pages 4, 5 : Dossier :

- Budget 2022

Pages 6, 7, 8 : Vie syndicale

- Le congrès fédéral
- Le congrès de Marseille
- Le congrès de l'AIA Bordeaux
- Le congrès de l'AIA Cuers Pierrefeu
- Hommage à Clément Jehan
- Formations à Courcelle



0€50

Le Travailleur de l'État

Responsable de la publication : Eric Brune
263 rue de Paris, case 541 - 93515 Montreuil CEDEX
trav-etats@cgt.fr

N° CPPAP : 0326 S 06424

Imprimé et routé par Rivet Presse Edition
87000 Limoges

■ Actualité revendicative

Une rentrée offensive



Le 1er octobre 2021, à l'appel de neuf organisations syndicales et d'associations de retraités, plus de 135 rassemblements et manifestations étaient organisés partout en France.

Les retraités exigent une véritable augmentation des pensions, comme des salaires, qui ne l'oublions pas sont la source du financement de notre Sécurité Sociale.

Les retraités demandent que la Sécurité Sociale soit financée à 100% par les cotisations sociales (employeurs

et salariés).

Qu'elle soit intégrale, solidaire, universelle, démocratique comme l'a voulu Ambroise Croizat.

Les moyens financiers existent pour satisfaire nos légitimes revendications. Le CN/UFR appelle l'ensemble des sections syndicales et syndicats de retraités de notre fédération à amplifier les actions et à préparer activement notre 50ème congrès fédéral qui se tiendra du 29 novembre au 2 décembre 2021.

Action Naval Group, le 23 septembre 2021

Depuis 4 ans, la CGT informe, explique et mobilise sur la question de la juste répartition des richesses de Naval Group. Ce jeudi 23 septembre, elle a mobilisé des salariés de tous les établissements au siège parisien. Levés très tôt, rentrés très tard, ce sont plus de 300 manifestants de la CGT qui, avec détermination et sérénité, sont venus représenter leurs établissements sous les fenêtres de nos collègues parisiens.



Le 5 octobre 2021, plus de 200 cortèges, rassemblant 160 000 manifestants, ont bravé le pavé à l'appel des organisations CGT - FO - FSU - SOLIDAIRES - FIDL - MNL - UNEF et UNL. Cette journée de mobilisation rassemblait salariés, retraités et privés d'emploi.

Chacun d'entre nous pouvait se retrouver dans cet appel, tant sur le pouvoir d'achat, nos services publics ainsi que notre service de santé. Depuis de trop nombreuses années, la fonction publique, ses missions et ses personnels sont mis à mal. C'est tout l'objet de la campagne CGT Fonction Publique : 10% d'effectifs en plus, 10% de salaire en plus et 10% de temps travaillé en moins immédiatement.

Les revendications ne manquent pas en cette période où les charges ne font qu'exploser pendant qu'en pleine crise sanitaire, la fortune des milliardaires a atteint des nouveaux records. Dans le même temps le nombre de pauvres pourrait avoisiner les 12 millions de personnes. Soit plus de 18% de la population.

Le secours populaire s'alarmait, de son côté fin 2020, des ravages de la crise sanitaire. Pour exemple, le nombre de bénéficiaires sur les deux mois de confinement représente plus de 1 270 000 personnes contre 3,3 millions sur toute l'année 2019. 45% étaient jusque-là inconnues de l'association.

Ce gouvernement, qui en même temps nous propose une réforme de l'assurance-chômage, sanctionne une fois de plus les plus pauvres. Qu'en est-il de la précarité énergétique à l'approche de l'hiver où les factures de gaz et d'électricité étouffent les plus pauvres et creusent une fois de plus les inégalités.

C'est pour combattre toutes ces inégalités, ces injustices, qu'il faut continuer à amplifier nos revendications au plus près. Se réunir, échanger, débattre, construire ensemble notre rapport de force.

■ Dossier

Budget 2022

Présenté aux organisations syndicales, le 4 octobre dernier par la ministre des Armées, le projet de loi de finances 2022 a précédé la présentation des mesures catégorielles ainsi que l'audition des fédérations syndicales à la Commission de Défense et des forces armées à l'Assemblée nationale.

Qualifié de « *Considérable, historique et nécessaire* » par la Ministre, le projet de loi de finances en augmentation de 1,7 Md€ est loin de satisfaire la CGT, car ce budget ne répond pas une fois de plus aux attentes sociales et salariales des personnels civils. Avec 40,9 Md€ (hors pensions et anciens combattants), le budget suit la trajectoire de ressources de la loi de Programmation Militaire pour la quatrième année consécutive. Un budget qui n'est plus indexé sur un pourcentage du PIB, ce qui démontre « *l'erreur* » de suivre aveuglément les directives de l'Otan plutôt que de se baser sur les réels besoins des armées.

Dans les points-clés de la mission Défense, 36 Md€ de commandes militaires, 26000 recrutements dont 4200 civils, et 450 créations de postes notamment dans les domaines de la cyberdéfense et du renseignement.

Le nombre de civils est en augmentation de 1000 postes (Cat. A +500 ; Cat. B +1000 ; Cat. C sans évolution ; Ouvriers de l'État -500). La déflation des effectifs d'ouvriers d'État se poursuit. 300 recrutements sont programmés, qui seront loin de compenser l'ensemble des départs. L'acharnement du ministère des Armées et des Finances mais aussi la Cour des comptes à vouloir se débarrasser, à tout prix, des personnels pourtant indispensables au bon



fonctionnement des forces est intolérable et inacceptable.

170 millions d'euros concernent « *la fidélisation des talents* » par des mesures salariales en faveur des militaires et des civils. Le seul moyen présenté dans le budget pour fidéliser les personnels civils est la participation à hauteur de 50 millions d'euros à la protection sociale complémentaire. La CGT l'a rappelé, l'attrait et la fidélisation du personnel civil sont indissociables du montant des rémunérations. Aucune réponse sur l'augmentation générale des salaires, aucune réponse sur l'augmentation des indemnités de résidence comme sur la suppression des abattements de zone. De fait, comment les personnels pourraient se satisfaire de la - très - partielle prise en compte de leur protection sociale pour assurer leur pouvoir d'achat.

La ministre réaffirme sa détermination à garantir l'exécution rapide et effective de la LPM sur le terrain, qu'elle décline en quatre priorités :

- Le crédit à l'innovation : 1 Md€
- Les conditions de

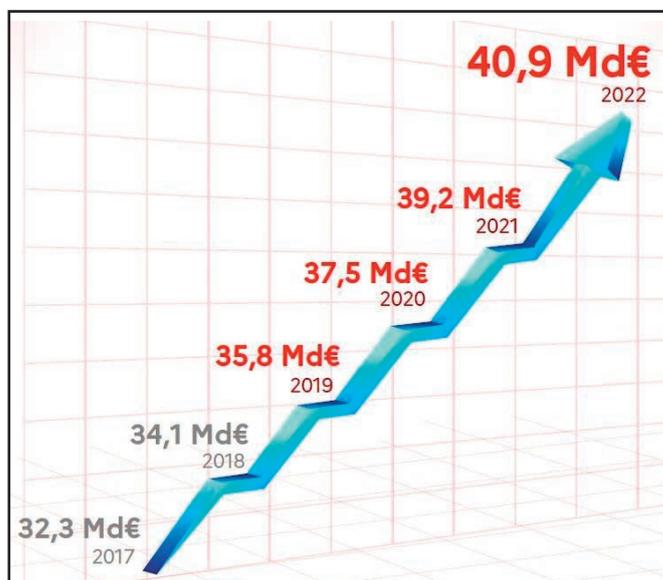
vie des personnels avec le plan famille et, pour 2022, un contrat d'externalisation sur 35 ans de rénovation et construction des logements du Ministère avec 43000 nouveaux logements.

- Concernant l'apprentissage : avec 2200 apprentis en 2022 contre 2035 en 2020, la ministre se satisfait de la politique du Ministère envers les jeunes. Mme Parly a cru bon d'ajouter « *S'agissant de l'embauche de nos apprentis, maintenant il nous faut transformer l'essai, cela devient la priorité* ». A voir...

- Sur les mesures catégorielles, 10,7 millions d'€ seront octroyés pour la revalorisation des contractuels, 2,9 millions d'€ de nouvelles mesures catégorielles et 4,7 millions d'€ pour la prime de rendement des ouvriers de l'État.

La refonte des catégories C et la reprise d'ancienneté pour 9,4 millions d'€, 5,2 millions pour le Ségur de la santé, avec notamment un complément de traitement indiciaire et requalification d'aides-soignants de C en B.

Également dans les priorités de la ministre, l'amélioration de la qualité de vie au travail - QVT, mission



confiée au nouveau DRHMD : « *Travailler à plus d'efficacité collective* ». Reste à voir comment et avec quels moyens.

La CGT est également intervenue sur la question ICT/TCT et ouvriers de l'État attaqués par M. Moscovici, premier président de la Cour des Comptes, qui semble bien éloigné de la réalité du terrain. S'agissant du SSA, il y a un besoin de réinvestir. Il faut redonner des moyens aux hôpitaux militaires avec une feuille de route ambitieuse, afin de couvrir tout le territoire national de son expertise et être en mesure de mieux faire face aux situations de crise. Pour la CGT, cela commence par la reconnaissance de ses personnels, leur rémunération, des déroulements de carrière attractifs et des recrutements afin de pouvoir armer plus de lits.

La déclinaison du Ségur de la santé, avec notamment un complément de traitement indiciaire et requalifications d'aides-soignants de catégorie C en B n'y suffira pas. A aucun moment la pandémie ne transparait dans ce budget, alors qu'il y a un réel besoin de renforcer les effectifs et les moyens.

Les salaires et le pouvoir d'achat, les déroulements de carrières comme les emplois en quantité mais également en qualité sont pour la CGT des sujets dont ce budget, le dernier de Mme Parly, n'apporte pas de réponse. L'intervention directe des personnels est le seul moyen d'inverser la donne.

Aucune réponse sur l'augmentation générale des salaires, aucune réponse sur l'augmentation des indemnités de résidence comme sur la suppression des abattements de zone.

Détail des mesures catégorielles du PLF 2022

		TOTAL	7,6 M€
Mesures statutaires			0,6 M€
Dont coups partis :			0,2 M€
<i>Poursuite de la création du GRAF des IEF, GRAF des attachés et administrateurs de la DGSE et pro-pro des catégories C</i>			0,2 M€
Dont mesures nouvelles :			0,4 M€
<i>Requalification de C en B</i>		01/01/2022	0,4 M€
Mesures indemnitaires			7,1 M€
Dont coups partis :			4,6 M€
<i>EAP 2021 : Poursuite de la revalorisation de la PR des OE</i>			4,0 M€
<i>RIFSEEP lié aux promotions et mobilités (Clause de revoyure)</i>			0,6 M€
Dont mesures nouvelles :			2,5 M€
<i>Prime des APRSeurs</i>		01/01/2022	0,8 M€
<i>Revalorisation PR rade et Ile longue de 25 %</i>		01/01/2022	0,2 M€
<i>Mesures DGSE</i>		01/01/2022	0,3 M€
<i>Revalorisation de l'IFSE des ICD</i>		01/01/2022	1,0 M€
<i>Augmentation de l'IFSE des ICDD historiques</i>		01/07/2022	0,3 M€

Autres mesures

Mesure	Description de la mesure	Total au profit des PC
Prise en charge d'une partie de la protection sociale complémentaires	15€/mois/agent qui en fera la demande, sur présentation d'une attestation de la contractualisation d'un contrat solidaire et responsable (total ministère : 50 M€)	11,0
Riforme des grilles des catégories C+ revalorisation du SMIC	mesure initiée dans le cadre du rendez-vous salarial + SMIC	9,0
Poursuite du forfait mobilité durable / COVELO	200€/an/agent qui utilise des moyens de transport durable, sur déclaration, non cumulable avec la prise en charge partielle des frais de transport (total ministère : 3,5 M€)	0,8
Prime des maîtres d'apprentissage	500€/an/agent qui s'implique dans l'accompagnement d'un apprenti (total ministère 1,3 M€)	0,5
Forfait télétravail	2,5€/journée de télétravail, dans la limite de 220€/an, versée trimestriellement (total ministère : 6 M€)	6,0
Garantie individuelle du pouvoir d'achat / GIPA	indemnité visant à compenser la perte de pouvoir d'achat d'un agent public, due à un écart entre l'évolution de son traitement indiciaire brut (TIB) (ou salaire) et l'inflation, sur une période donnée (total ministère : 1 M€)	0,5
Temps partiel thérapeutique	maintien de la rémunération complète (total ministère : 0,8 M€)	0,4
TOTAL		28,2

Concernant la catégories C, différentes mesures vont être mises en œuvre :

- Modification de l'organisation des carrières en modifiant la durée entre les échelons pour les échelles C1 et C2, permettant de réduire un peu l'amplitude ;
- La bonification d'un an pour les échelles C1 et C2 ; cela permettra un changement d'échelon avec un an d'avance.

S'agissant des Ouvriers de l'État, la prime de rendement bénéficiera d'une augmentation en deux temps : 0,5% le 1er octobre et 0,5% le 1er avril. Le DRHMD nous a avoué que la DGAFP n'était pas d'accord, et que cette condition d'augmentation en deux temps était peut-être regrettable mais l'aspect positif était l'obtention des 1%.

Cette manœuvre à grand renfort de communication qui dure depuis plus d'un an est une véritable provoca-

tion. Par ailleurs, les taux d'avancements ne seront pas connus avant la fin du mois d'octobre. Mais ce taux ne sera que pour 2022, et d'autres taux triennaux sortiront par la suite. On voit bien que si le budget de la défense est en permanente augmentation, ce ne sont pas les personnels qui en bénéficient. Dès lors, est-il encore nécessaire de se poser la question de la fidélisation ?

■ Vie syndicale

Le congrès fédéral

Décalé à deux reprises pour cause de crise sanitaire, le 50ème congrès de la Fédération se tiendra du 29 novembre au 2 décembre prochain à Montreuil dans le complexe de la CGT.

Un congrès est toujours un moment particulier dans la vie d'une organisation. Il est l'occasion d'échanges, de débats et surtout de décisions qui guideront la Fédération pour les 3 prochaines années. Il est aussi bien évidemment l'occasion de renouveler les instances de la Fédération (Commission Exécutive Fédérale, Commission Financière de Contrôle, Unions Fédérales des ouvriers d'État, fonctionnaires et contractuels, conventions collectives et retraités) que nous souhaitons rajeunies, plus féminisées, représentatives de la composition du périmètre actuel du champ fédéral.

Dans cette phase préparatoire du congrès, il est essentiel que chaque



syndiqué, chaque syndicat puisse se saisir des documents préparatoires, dont bien évidemment le document d'orientation, pour les enrichir de leurs réflexions et propositions.

Il est bon de rappeler ici que les candidatures pour les instances étaient envoyées à la Fédération avant le 29 octobre. Les amendements pour le document d'orientation et les propositions d'évolution statutaire sont à faire parvenir avant l'ouverture du congrès, soit le 29 novembre à 14h00.

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne préparation de Congrès et donnons rendez-vous aux délégués le 29 novembre à Montreuil.

Le congrès de Marseille

Le Syndicat CGT BdD Marseille-Aubagne et RG PACA a tenu son congrès les 24 et 25 juin 2021.

Les délégués ont débattu de l'actualité, marquée par la crise sanitaire, trop souvent utilisée pour précariser l'emploi et restreindre nos libertés.

Une priorité : la nécessité du renforcement CGT, pour gagner des batailles sociales et obtenir un bon résultat aux élections professionnelles 2022.

Une nouvelle équipe a été élue avec Éric BOUSQUET qui reste Secrétaire Général.

Un moment de fraternité a été consacré à William SILVESTRE, nouveau retraité de l'HIA Laveran.



Congrès de l'AIA Bordeaux

80 congressistes étaient réunis pour le 12e congrès de l'AIA de Bordeaux, les 16 et 17 septembre derniers.

Le rapport d'introduction et le bilan d'activité ont été présentés sur le mot d'ordre « *Pour de véritables conquêtes sociales* ».

Les participants ont pu débattre du document d'orientation sur les thèmes du ministère des Armées, du pouvoir d'achat et de la vie syndicale. Éric SIHARATH a ainsi pu être réélu dans un deuxième mandat.



Congrès de l'AIA Cuers Pierrefeu

Les 23 et 24 septembre derniers se déroulait le 9ème congrès du syndicat, avec comme mot d'ordre « *un syndicat organisé pour lutter* ».

Les congressistes ont malheureusement dû écourter leurs travaux, bouleversés par la terrible annonce du décès de notre camarade Clément JEHAN. Une nouvelle Commission Exécutive a cependant été élue, ainsi que le nouveau Secrétaire Général, Cyril AGOSTINO en remplacement de Sandrine MACIGNO.

Bon courage à Cyril et à son équipe.

Hommage à Clément Jehan



Clem, notre camarade, c'est au nom du syndicat CGT Arsenal et de notre fédération CGT-FNTE que je m'exprime.

Clem, c'est en 1995 que tu intègres la promotion émeraude. À l'issue des 2 années de formation, tu passes par la division Sous-marin, la DGA puis la Pyro. Ce parcours te permet de nouer des liens avec beaucoup de personnes qui t'ont côtoyé durant ces différentes périodes professionnelles.

Ton état d'esprit, tes convictions et ton humanité te font naturellement adhérer au syndicat. Tu vas devenir un militant engagé sur lequel on peut s'appuyer. En premier sur le local où tu feras tes armes, puis, en 2014 tu deviens DFR, rôle fédéral qui va fortement t'occuper au niveau régional et national.

Aussi, lorsqu'en début 2021 tu nous dis vouloir arrêter ton mandat de DFR pour avoir plus de temps pour ta famille, c'est avec notre soutien que tu entames ton retour sur le périmètre pyro. Ta volonté de partager plus de moments précieux avec ta femme Delphine et tes 2 gamins Lucas et Morgane, qui sont ta raison de vivre, ne peut qu'être encouragée par nous. Ta manière de nous parler de tes 3 pépites, avec pudeur mais rempli

d'amour, démontre la personne protectrice que tu es dans ta sphère privée.

Alors, nous voilà devant la feuille et plein d'images ou de situations nous traversent la tête :

- Ton périple nordique pour les vacances
- Tes lendemains de matchs du futsal Toulon avec tes récits qui nous font vivre le match comme si l'on y était
- Nos parcours communs de manif, où l'on a refait le monde 1000 fois, en démissionnant un ministre, en modifiant une loi ou tout simplement en discutant de la vie
- Tes prises de notes que tu es le seul à pouvoir relire tellement tu écris petit, mais toujours justes
- Tes retards à nos réunions, mais toujours présent
- Ton rôle lors de nos rendez-vous avec les autorités, celui du gentil car là est ta nature, même en te forçant tu ne peux pas jouer le rôle du méchant
- Ton petit regard par-dessus tes lunettes qui nous fait comprendre que l'on doit intervenir pour défendre tel ou tel cas, ou réagir fortement
- Ton célèbre « bonjour chef » quand tu arrives à la maison des syndicats

ou à la fédé

- Nos séjours sur Montreuil, réunions fédérales obligent, et ce plat que tu prends toujours chez le Brésilien, le FEIJOADA
- Nos stages ou séminaires de Courcelle, combien de « conneries » avon-nous pu dire au convivial quand l'heure s'y faisait tardive, mais toujours avec conviction et détermination
- Ton rire, ton parlé, ta présence, ta casquette, ton maillot du Barça ou celui du Toulon Elite Futsal vont nous manquer et nous manque déjà.

Comment évoquer Clem sans parler de ce qui le caractérise, sa gentillesse dans son relationnel toujours humain, sa disponibilité pour aider quand le besoin s'en fait sentir, son écoute de tout instant, son empathie et son engagement pour toutes les causes justes à ses yeux.

Mais tous ici présents nous le savons déjà, car nous l'avons vécu avec lui et bien souvent à ses côtés.

Tu as su t'imposer Clem, sans hausser le ton, sans en rajouter des tonnes, en étant simplement toi-même et sans tricher. C'est tout en ton honneur.

Et voilà que la semaine dernière, après un dernier compte rendu, avec ta mission de DFR tu as décidé d'aller créer une base ailleurs, sans que le syndicat ne t'en donne mandat.

Tes camarades fidèles ne t'oublieront jamais, ta famille sait qu'elle peut compter sur nous, nous serons présents.

On a coutumes de dire que l'on reconnaît le parcours d'un homme à la longueur du cortège au jour de ses funérailles. A ce que nous voyons aujourd'hui, ton passage a marqué beaucoup de personnes qui ont eu le plaisir de croiser ta route.

Pour une fois et grâce à toi, le décompte de la police et du syndicat sera identique ce jour de rassemblement pour toi : ils sont beaucoup !

Clem, sache que pour tous tes camarades ce fut un plaisir de militer avec toi, tu resteras pour nous tous un bel homme au sens noble du terme.

« Adieu » camarade !

■ Vie syndicale

Formations à Courcelle

Du lundi 6 au vendredi 10 septembre s'est tenue la formation « Statut des fonctionnaires » au centre Benoît Frachon à Courcelle.

Elle a pour but de donner aux militants, de tout statut, des connaissances de base afin d'aller à la syndicalisation des fonctionnaires.

Le groupe était restreint en raison de la jauge déterminée avant la période estivale mais les travaux ont été intenses et les échanges riches.

De plus, tous ont bénéficié d'une semaine ensoleillée profitant ainsi du site et de sa richesse.

Prochain rendez-vous de cette formation en 2022 avant les élections professionnelles.

La formation pour « Appréhender et

syndiquer les contractuels » s'est quant à elle tenue du 20 au 21 septembre. Sept stagiaires de différents syndicats y ont participé et ont échangé, avec l'objectif commun pour ces militants de pouvoir répondre aux problématiques rencontrées par les agents contractuels et se doter d'outils pour y parvenir.

Ces deux formations ont clôturé le plan de formation fédéral de 2021 et figurent sur celui de 2022.



Haut :
Formation contractuels

Bas :
Formation fonctionnaires



Militants - Adhérents
entre
VOUS et nous
un lien indissociable

partenariat@macif.fr

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.



Essentiel pour moi